

Institut Européen des Jardins & Paysages

Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie

Province de Luxembourg

Parc du Château de Jemeppe

Auteur(s) : Nathalie de Harlez et l'Institut du Patrimoine wallon

*Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie
Province de Luxembourg
Parc du Château de Jemeppe*

Nom du jardin	Parc du Château de Jemeppe
Date de création	fin du XIX ^e siècle ; 2000-2002
Province	Luxembourg
Arrondissement	Marche-en-Famenne
Commune	Marche-en-Famenne
Auteur/ Créateur	Landscape Studio Theo van't Klooster à Eemnes, entreprise de parcs et jardins hollandaise (2000 - 2002)
Coordonnées	rue Lefèvre, 60 ; 6900, Hargimont ;
Localisation	Latitude : 50.1828574 Longitude : 5.318571099999986

Historique

Enclave luxembourgeoise en terre liégeoise, la seigneurie de Jemeppe comprend dès le XIII^e siècle une maison forte entourée de douves ou de marécages, propriété en 1280, de Jean Dochain (ou d'Ochain), Seigneur d'Aye. L'imposant donjon médiéval a ensuite été inséré dans un vaste quadrilatère de deux niveaux en pierre de style traditionnel, au début du XVII^e siècle (avant 1622). Entre 1739 et 1748, les ailes sont modifiées - notamment les percements vers la cour d'honneur - dans l'esprit d'une maison de plaisance. Entre 1865 et 1875, l'ensemble fait l'objet d'une campagne de restauration commandée par le chevalier Adrien de Sauvage-Vercour, propriétaire depuis 1838. Les travaux portent sur la réfection des parements, le renouvellement des ouvertures - modifiées au siècle précédent -, la modification du portail d'accès et sa galerie et sur l'ajout d'un étage en encorbellement au donjon, doté de hourds et de mâchicoulis fantaisistes. Le propriétaire fait également placer ses initiales sur des girouettes au sommet des trois tours du quadrilatère. Aujourd'hui encore, celui-ci est précédé, à l'ouest, d'une belle ferme en carré (1682) annoncée par un haut portail classique en plein cintre. Le quadrilatère est maintenu dans ses larges douves enjambées, à l'ouest, par un pont axé sur un portail d'accès classique serré entre le donjon monumental et une tour carrée et frappé des armes Sauvage-Vercour. Au XVIII^e siècle, les jardins occupent les espaces situés au sud du complexe bâti : un jardin triangulaire emmuré (au sud de la ferme) et un parc boisé traversé d'allées en étoile (au sud du château). Une longue allée prolongeant la douve sud traverse une zone boisée en direction du nord-est. Le ruisseau de Hédrée sinue dans les prairies au nord. À l'exception de la promenade rectiligne qui sera conservée dans un petit dispositif paysager à la fin du XIX^e siècle, ces jardins ont entièrement disparu. La promenade conduit aujourd'hui, au travers d'un sous-bois, à des prairies en pente douce plantées de masses arborées et d'un grand cercle d'érables, de hêtres verts et pourpres. À partir de 2000, un long parterre d'inspiration classique est mis en place en bordure du mur de douve nord-est, replanté à plusieurs reprises en raison de problèmes de drainage. Celui-ci inclut trois corbeilles de rosiers ovales enserrées de longs compartiments de lavande et rehaussés de colonnes d'ifs. Deux parterres de buis formant de larges couronnes à neuf fleurons enferment la composition. Les chemins de circulation et les étroits sentiers en dolomie sont délimités par des bordures en acier garantissant le maintien du tracé. Des glacis de gazon bordent la composition vers l'est et le sud ; ceux-ci sont surmontés d'une large circulation en dolomie depuis laquelle on apprécie le dessin de ce petit jardin encaissé dans le parc paysager environnant.

Description

Éléments architecturaux : L'entrée de la propriété est annoncée, à l'ouest, par quatre pilastres en pierre à bossages, sommés de vases sur pieds, reliés par des panneaux grillagés à vantaux ouvrants. L'ensemble des ouvrages relève de la fin du XIX^e siècle.

Éléments mobiliers : Au sommet de la contre-escarpe ouest et encadrant le pont d'accès au château, suite de piédestaux galbés supportant des vasques fleuries.

Éléments végétaux : De part et d'autre du nouveau jardin régulier créé le long de la douve nord-est, deux jeunes tilleuls argentés (*Tilia tomentosa*) sont plantés dans des corbeilles de buis (*Buxus sempervirens*). Au nord du jardin, trois hêtres verts (*Fagus sylvatica*) et, dans les prairies proches, un hêtre pourpre (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea'). Dans la longue frange arborée, marquant la limite sud du parc, un hêtre pleureur (*Fagus sylvatica* 'Pendula') se distingue d'un ensemble de hêtres verts (*Fagus sylvatica*) et pourpres (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea'), d'érables sycomores (*Acer pseudoplatanus*) et de nombreux frênes (*Fraxinus excelsior*). Dans les prairies, au-delà de la promenade axiale en sous-bois (nord-est), une grande plantation en cercle inclut des hêtres verts (*Fagus sylvatica*) et pourpres (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea') et des érables sycomores (*Acer pseudoplatanus*).

L'eau : De larges et profondes douves, entièrement restaurées, cernent le château. Le cours naturel du ruisseau de la Hédérée sinue en lisière du sous-bois en limite nord du parc, accompagné d'une promenade ombragée.

État de conservation : Les franges plantées et les sous-bois qui délimitent la propriété au sud et au nord ainsi que les groupes d'arbres figurant dans les prairies au nord-est sont les dernières traces d'un dispositif paysager de la fin du XIX^e siècle, très sobrement planté. La longue promenade rectiligne en sous-bois qui relie le château aux prairies perpétue un axe du jardin du XVIII^e siècle, dont seul le premier tronçon est conservé. Depuis 2000, un nouveau jardin régulier est établi en bordure de la douve nord-est.

Maintenance : L'entretien du parc consiste dans des travaux de fauche des prairies et de nettoyage des sous-bois de part et d'autre de la promenade rectiligne. La nouvelle composition fait l'objet de soins méticuleux. Les haies basses et les couronnes de buis sont parfaitement taillées, les dix-huit topiaires de buis et les neuf colonnes d'if sont coupées avec précision, les trois longues corbeilles de rosiers et les massifs de lavande sont nettoyés et griffés avec grand soin. Les circulations et les passe-pieds en dolomie sont ratissés. Le glacis gazonné qui limite le jardin en regard de la douve est coupé très régulièrement.

Cartographie

Carte chorographique des Pays-Bas autrichiens du Comte de Ferraris (1771-1777) : 157/4

Carte topographique 1.20.000^e (Dépôt de la Guerre) : 59/3 (Rochefort) Impr. coul. 1933

Carte topographique 1.10.000^e (Institut Géographique National) : 59/3

Orthophotoplan 1.10.000^e (Service Public de Wallonie) : 59/3/4

Bibliographie

GENICOT Luc-François (dir.), *Le grand livre des châteaux de Belgique*, Bruxelles, Vokaer, 1977, t. 1, p. 157.

Recensement des arbres et haies remarquables de Wallonie, Ministère de la Région Wallonne.

Informations administratives

Publié : oui

Informations complémentaires

Auteur du formulaire : Serge Delsemme / Nathalie de Harlez de Deulin

Date de création de la notice : 2003-03-18

Index

Statut : privé

Type : À la française